Grâce-Hollogne Magazine 2010

Retrouvez-nous sur internet : www.grace-hollogne.be

1e trimestre 2010

Le car scolaire vandalisé

110e anniversaire de «La Pigeonne»

Dissolution du 16e squadron

Calendrier des collectes de déchets à découper

Editorial

Comme nous sommes arrivés à mi-législature communale, je pense que le moment est opportun pour faire un point précis sur la situation financière de notre commune. Comme celles de l'ensemble des ménages, des sociétés et des autres villes et communes, nos finances souffrent des différents impacts engendrés par la crise économique et financière auxquels s'ajoutent les diminutions de rentrées provenant des résultats des intercommunales énergétiques confrontées à la libéralisation du marché.

Dans le contexte actuel, particulièrement morose, je pense que nous pouvons être légitimement fiers d'être parmi les quelques communes qui ont réussi à boucler et présenter, fin de l'année 2009, leur budget 2010. C'est, en effet, le 21 décembre 2009 que notre Conseil communal a arrêté le budget pour l'exercice 2010. Celui-ci clôture, au service ordinaire, par un boni de 139.417 € avec un boni global de 2.541.265 € et, au service extraordinaire, par un boni de 340.275 €.

Notre budget, qui a fait l'objet d'un avis favorable du Centre régional d'Aide aux communes le 14 janvier 2010, a été approuvé, le 11 février 2010, par le Collège provincial.

L'endettement de la Commune qui constitue un des éléments essentiels de notre santé financière est parfaitement maîtrisé. En effet, le solde restant dû de nos emprunts qui s'élevait le 31 décembre 2006 à 11.529.529 €, se chiffre, fin décembre 2009, à 12.826.984 €. Ce dernier montant comprend aussi le fonds de réserve extraordinaire de 2.000.000 € qui permettra, notamment, de financer des investissements de l'année 2010 à un taux d'intérêt historiquement bas.

Par ailleurs, il est important de constater que les budgets 2010 de notre Centre public d'action sociale et de notre zone de police sont aussi votés par leur Conseil respectif. Ces deux budgets sont, évidemment, présentés en équilibre et ce, moyennant une intervention communale légèrement majorée qui s'élève à 1.722.291 € (+ 3%) pour le C.P.A.S. et à 1.894.476 € (+ 2,70%) pour la zone de police. La gestion financière stricte de ces deux entités satellites est aussi un paramètre essentiel de la stabilité de nos finances.

Même s'il convient de rester prudent, l'état d'avancement de l'élaboration du compte communal 2009 permet déjà d'escompter que les résultats comptables de l'exercice se clôtureront avec un solde positif global d'environ 3.000.000 €. Notre trésorerie s'élève à l'heure actuelle à 3.900.000 € ce qui est appréciable et permet de générer des intérêts créditeurs.

L'importance de notre bas de laine et la continuité d'une gestion en bon père de famille permettent d'affirmer, dès à présent, que l'engagement pris de ne pas augmenter les centimes additionnels au précompte immobilier et à l'impôt des personnes physiques pourra être respecté.

Le mardi 2 février, un quotidien bien connu dans notre région publiait « le hit des taxes en 2010 ». L'article fait apparaître que, sur les 24 communes que compte l'arrondissement de Liège, notre entité se situe à une enviable 4e place d'un classement établi du niveau de taxation le plus bas vers les plus élevés.

Si nous estimons mériter, en raison de notre contribution et de nos efforts, de pouvoir nous gargariser, durant quelques instants, de notre situation financière très favorable, il importe, prioritairement, de nous préoccuper de l'avenir et des défis majeurs qui nous attendent.

Maurice MOTTARD,
Bourgmestre

SOMMAIRE

Vandalisme 3
Le car scolaire

Santé 3
Médecin de garde

Logement 4
Nouveau directeur de la S.L.G.H.
Obligation d'affichage des loyers

Info 5
La Kids-ID
Modalités de mariage

Avis aux commerçants 5
A vos balances

Musique 6
Carbon

Littérature 7
Bilan 2009 de la bibliothèque

Histoire de nos entités 8
Mons-Crotteux…Mons-lez-Liège
Grâce-Hollogne, hier… et aujourd'hui

Actualité – Histoire 9
Dissolution du 16e Squadron

Anniversaire 10
110e anniversaire de « La Pigeonne »

Economie 11 - 12
JC PNEUS
Portes ouvertes de *Liege Aiport*
Vincent Cacciatore, patron d'E.C.V.

1er trimestre 2010 · numéro 41
Magazine communal de Grâce-Hollogne

Editeur responsable :
Maurice Mottard, Bourgmestre
Rue de l'Hôtel Communal, 2
4460 Grâce-Hollogne

Conception et réalisation :
Administration communale de Grâce-Hollogne
Rue de l'Hôtel Communal, 2
4460 Grâce-Hollogne
Tél. 04 224 53 13 · Fax 04 234 10 22
E-mail : info@grace-hollogne.be
Site : www.grace-hollogne.be
Photos édito. : Michelle Delagrange
Rédacteur en chef : D. Davin
Ont collaboré à cette édition :
Mmes B. Bievliet, P. Lenoir, F. Meul, C. Romano, N. Swinnen, A. Vanherteryck, L. Thiry.
Mrs S. Becks, F. Goffredo, S. Napora, S. Kaspers, A. Rossetti.
Graphisme et impression :
Imprimerie Gérôme s.a.
Dépôt légal n°BD50398

Permanences organisées à l'initiative de Monsieur le Bourgmestre

- Mairie de Grâce : les 1er , 3e et 5e mercredis du mois, de 14 à 16 heures - Rue J. Heusdens, 24
- Mairie de Hollogne : les 2 e et 4e vendredis du mois, de 10 à 12 heures - Rue de l'Hôtel Communal, 2 - * **Bureaux fermés**

AVRIL 2010

l	m	m	j	v	s	d
			1	2	3	4
* 5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

MAI 2010

l	m	m	j	v	s	d
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	*14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
* 24	25	26	27	28	29	30
31						

JUIN 2010

l	m	m	j	v	s	d
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Vandalisme gratuit et les enfants de nos écoles privés de piscine !

Chaque jour, le chauffeur du car scolaire prend son service, tôt le matin, afin de conduire les enfants des écoles locales vers la piscine, les salles de sports et pour les excusions extrascolaires. En se rendant à son travail, le 22 janvier 2010, une surprise de taille l'attendait : le car, son outil de travail, était complètement dévasté.

Le car scolaire, stationné dans la cour de l'ancienne mairie de Horion, a été, au cours de la nuit, saccagé par un ou plusieurs vandales. Un forfait qui scandalise par sa nature : il s'agit de vandalisme lâche et gratuit dont les enfants ont été les principales victimes. Il a en effet fallu annuler, sur le champ, tous les déplacements scolaires vers la piscine. Le service de l'enseignement a sollicité, dans l'urgence, les services d'un car extérieur afin malgré tout de permettre à nos écoliers de profiter des excursions extrascolaires programmées de longue date.

A chaque déprédation sur des biens publics, le personnel de l'administration et les autorités communales sont offusqués. Même si l'intervention des assurances souscrites par l'administration permettra, dans ce cas, de réduire le montant de la facture, c'est à nouveau le citoyen de Grâce-Hollogne qui paye et les enfants qui en pâtissent…« C'est intolérable et ces actes ne peuvent restés impunis ! » précisent le bourgmestre et le secrétaire communal en constatant l'ampleur des dégâts. Une enquête est menée par les services de police afin d'identifier le(s) malfaiteur(s).

Qu'encoure(nt) le(s) vandale(s) ?

Que cela se sache, plusieurs types de sanctions sont applicables à de tels agissements.

L'article 64 de l'Ordonnance générale de police administrative (O.G.P.A.) qui interdit de détruire ou endommager volontairement les propriétés d'autrui, en ce compris les véhicules, prévoit une amende administrative pouvant aller de 60 à 125 € et jusqu'à 250 € en cas de récidive. Cette sanction pourra être appliquée si le procureur du Roi décide de ne pas poursuivre le contrevenant car, en effet, ces faits sont également incriminés par le Code pénal (article 528). Mais si le Procureur poursuit, l'auteur des faits pourrait bien, indépendamment du payement d'une amende, se retrouver en prison, jusqu'à 3 ans et en garder des traces dans son casier judiciaire… La peine peut aller de 5 à 10 ans de réclusion si les faits ont été commis en bande, jusqu'à 15 ans pour les chefs et provocateurs. D'autant plus que cette affaire pourrait aussi être assortie d'une peine de prison pour vol avec effraction car les marteaux qui servent à briser la vitre en cas d'urgence ont été dérobés (article 461 et suivants du Code pénal) !
Et s'il s'agit d'un mineur d'âge, celui-ci, et, plus vraisemblablement ses parents, peuvent être astreints de réparer les dégâts par le payement de dommages et intérêts tant à l'assurance qu'à l'administration outre les travaux d'intérêt général applicables.

Autant dire que le vandalisme peut coûter très cher à celui qui s'y adonne.
A bon entendeur…

D.D.

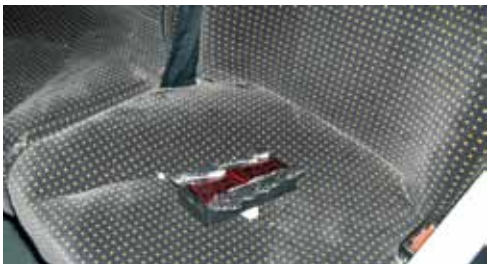

Médecin de garde

SANTE

Les médecins de Grâce-Hollogne et de Jemeppe assurent une garde permanente durant les week-ends, les jours fériés, les vacances…. La visite du médecin de garde peut être sollicitée auprès d'un secrétariat via le numéro unique : **04 349 96 97.**

Un nouveau directeur-gérant à la tête de la SLGH

Société du Logement de Grâce-Hollogne
Rue Nicolas Defrêcheux, 1-3
4460 Grâce-Hollogne
Tél. 04 247 63 63 • Fax 04 247 63 64
Heures d'ouverture : lundi 8h30 - 11h30,
mardi fermé,
mercredi 13h30 - 16h,
jeudi 13h30 - 16h,
vendredi 8h30 - 11h30.

Monsieur Alain Ponthir, admis à la retraite depuis le 1er janvier 2010, a cédé son siège de directeur-gérant de la Société du Logement de Grâce-Hollogne à Monsieur Michel Bierna ; une succession qui se déroule dans la continuité et l'intérêt de la Société.

La retraite : une décision difficile à prendre ?

Apparemment oui ! Monsieur Ponthir était épanoui dans son travail et c'est avec beaucoup de difficultés qu'il a dû se résoudre à partir à la retraite. Néanmoins, il reste très présent pour assurer la transition et continue d'ailleurs à venir régulièrement afin de conseiller ses anciens collègues. Alain Ponthir, né le 27 juin 1949, est entré au service de la « Maison Heureuse » le 1er février 1970, en qualité d'employé administratif, afin de gérer les 850 logements que comptaient la société. Au décès de Monsieur Simon Paque, en 1977, il est désigné secrétaire-comptable, puis, en 1978, directeur-gérant. Ses 40 années au service des logements sociaux auront été marquées par des évènements importants de la vie de la société, à commencer par la fusion, en 2002, des trois sociétés locales, la Maison Heureuse, Notre Logis et Le Foyer régional. Il connaît alors l'agrandissement du parc immobilier, l'explosion de la demande en logements sur le territoire et, ces dernières années, la dépréciation du logement social ainsi que le bouleversement du fonctionnement de l'administration du logement social en Wallonie. Il est très fier, à juste titre, d'avoir contribué à faire de la société une institution saine, au budget équilibré et d'avoir participé à la réalisation du nouveau siège social de la Société.

Pas facile donc de décrocher après autant d'années et une carrière si riche… Mais notre ancien directeur-gérant a de beaux projets pour occuper sa retraite : se maintenir en bonne forme sportive, c'est un joueur de tennis, un marcheur…et s'occuper de ses petits-enfants, d'autant que sa fille est dans l'attente d'un heureux évènement.

Et notre nouveau directeur…

Ce n'est pas un inconnu au sein de la Société du Logement : Monsieur Michel Bierna, né le 27 avril 1954, y occupait le poste de directeur technique depuis août 2007. Fort d'une expérience de 10 ans au service de différents bureaux d'architecture, de son propre bureau d'architecture pendant 20 ans, d'expert pour les assurances ainsi qu'auprès d'institutions actives dans le secteur du logement, Michel Bierna avait toutes les qualités requises pour occuper le poste. Mais, pour pouvoir reprendre le flambeau, il a du présenter l'examen de directeur-gérant organisé par la Société wallonne du Logement, comprenant notamment des épreuves de connaissance du Code wallon du logement, en comptabilité des sociétés, en marchés publics ainsi qu'en droit fiscal et social.

Les objectifs à atteindre sont, avant tout, de maintenir l'équilibre financier de la société tout en assurant le meilleur entretien du patrimoine, de mener à bien la cohabitation induite par la création du siège unique et surtout de pratiquer une gestion raisonnée et adéquate des 2.058 logements qui constituent le parc immobilier de la société. Dans les dossiers prioritaires, il devra s'atteler au dossier de vente des immeubles situés à Fontaine, en zone A et à la construction de nouveaux logements destinés à remplacer ceux qui viennent d'être démolis rue de la Campagne, mais aussi finaliser la construction de logements moyens* , une innovation pour la société, dans les rues de Montegnée (10) et des 18 Bonniers (28). Autrement dit, beaucoup de boulot en perspective !

D.D.

Michel Bierna et Alain Ponthir

* Par logement moyen, on entend un logement loué à un prix fixé proportionnellement au coût de revient du logement et non sur base du revenu, ce qui permet à des personnes qui ne peuvent obtenir un logement dans le marché privé ou ne sont pas dans les conditions pour l'acquisition d'un logement privé, de se loger décemment. Les candidats à ce type de logement peuvent introduire leur demande dès à présent. Ils seront attribués sur base de l'ancienneté de la demande et en priorité aux revenus les plus bas.

La loi du 25 avril 2007 oblige les propriétaires à mieux détailler les conditions de mise en location de leur bien et notamment en affichant le montant du loyer et des charges.
Tout non-respect par le bailleur ou son mandataire de la présente obligation pourra justifier le paiement d'une amende administrative fixée entre 50 et 200 euros.

Information sur les législations en matière de logement
Mme Concetta Romano
Cellule du Logement - Administration communale
Rue Joseph Heusdens, 24 - 4460 Grâce-Hollogne
Tél. 04 231 48 65
E-mail : logment@grace-hollogne.be

La préparation du grand jour…

Quelques changements relatifs aux modalités de mariage

Il est désormais possible aux futurs époux de se marier tous les jours ouvrables de la semaine, du lundi au vendredi, pendant les heures d'ouverture des services.

Les célébrations de mariage sont admises exclusivement l'après-midi de chaque deuxième samedi du mois, à partir de 14 heures, et la matinée des autres samedis, dès 10 heures.

Il est vivement recommandé, avant toutes autres démarches, de contacter le service de l'Etat civil pour réserver la date et l'heure du mariage.

Tél. 04 231 48 87/88 - E-mail population-etat-civil@grace-hollogne.be

La KIDS-ID

Les vacances approchent…
c'est le moment de se procurer le document de voyage de votre enfant !

Depuis le 20 avril 2009, pour voyager à l'étranger, notre commune délivre la carte d'identité électronique « Kids-ID » pour les enfants de moins de 12 ans.

Celle-ci remplace le certificat d'identité avec photo délivré jusqu'à présent. La carte d'identité électronique doit être demandée par le père, la mère ou le tuteur légal de l'enfant, auprès du service des cartes d'identité belges (bureau 6).

Vous devez vous présenter à ce service en compagnie de l'enfant, muni d'une photo d'identité récente (sur fond blanc).
Coût de la « Kids-Id » : 3 € (pas de taxe communale additionnelle)

ATTENTION : se présenter AU MINIMUM UN MOIS avant tout départ à l'étranger, en raison du délai nécessaire à sa réalisation.
N.B. : Aucun autre document d'identité ne pourra être délivré à sa place (sauf cas exceptionnel : vol, perte…), vu les nouvelles dispositions imposées par le Registre National.

Si le délai d'un mois ne peut être respecté (hormis cas exceptionnels), les « Kids-Id » pourront être demandées en urgence (2 ou 3 jours ouvrables).
Coût : 78,68 € pour l'urgence
130,68 € pour l'extrême urgence.

Les anciens certificats d'identité (version papier) en votre possession délivrés précédemment, restent valables jusqu'à leur date d'expiration (sauf en cas de déménagement ou si l'enfant à trop évolué).

F.T.

Service des cartes d'identité belges
Pour tous renseignements complémentaires, veuillez prendre contact avec l'administration communale auprès de :
Viviane Doret 04 231 48 77
Fabienne Parent 04 231 48 81
Alain Somers 04 231 48 23
Chef de service : Frédéric Tihon
Rue Joseph Heusdens, 24 - 4460 Grâce-Hollogne

alloparents
Parents joignables sur 7 numéros de téléphone.

child focus
"Le service AlloParents permet de réagir rapidement et efficacement…"

Avis au commerçants

A vos balances…

Depuis le 1er janvier 2010, la vérification des instruments de mesure est partiellement confiée à des organismes d'inspection privés, sous la surveillance du service Métrologie du S.P.F. Economie (A.R. du 15.12.2009).
Ce principe de délégation se veut plus moderne et permettra de maintenir un niveau de qualité optimum des instruments de mesure ainsi qu'un suivi plus efficace.

Quelles conséquences pour le commerçant ?
L'utilisateur devra lui-même demander la vérification de ses instruments de pesage à l'organisme agréé de son choix, signaler toute nouvelle mise en service d'instrument de mesure, s'assurer du bon état et mettre hors service tout instrument non conforme.

Contacts et renseignements
Service de Métrologie du S.P.F. (Bureau régional de Namur)
Rue Lucien Namèche 14,
5000 Namur
Tél. 081 25 14 50
Fax. 081 25 14 59
http:/economie.fgov.be/fr/entreprises/reglementation_de_marche/Metrologie/metrologie_legale/index.jsp

Quand Charbon devient CARBONE

Fabrice d'Ambrosio dit « charbon », grâcieux-hollognois de naissance et fondateur du concept Carbone, est un artiste reconnu dans le milieu musical liégeois. Il a commencé sa carrière de chanteur par la création d'un groupe de rock appelé « Blood powerful » en 1994. Ce « band » était composé de Fabrice D'Ambrosio et de Grégory Bozzelli, son associé actuel dans le concept Carbone. Le surnom de Charbon lui a été affectueusement donné par ses proches en hommage à son grand-père, ancien ouvrier-mineur qui a été occupé dans différents charbonnages de la région.

En 1996, Charbon bénéficia de la naissance de la Maison des jeunes, rue Paul Janson pour former, avec quelques copains de Grâce-Berleur et Saint-Nicolas, le groupe de rap « l'Art Mur ». La maison des jeunes a permis au groupe de réaliser un maxi du nom de « ça va changer » et de se préparer au mieux pour des concerts tels que « On the ground 2005 ».

En juin 2005, Charbon décida, suite à des divergences musicales, de quitter « l'Art-Mur » pour se consacrer à un autre style de rap dont le message se veut volontairement positif, transmettant des idées constructives et pleines d'espoir.
Entre- temps, il a suivi des cours d'éducateur spécialisé ce qui lui a permis d'écrire un livre sur les ateliers Hip Hop et de travailler avec des jeunes dans bon nombre de quartiers de la région liégeoise.
Ensuite, il s'est mis à toucher les platines et à animer quelques soirées Hip Hop en collaboration avec des Dj's en discothèque.
Fabrice décide en octobre 2005, de changer son nom d'artiste. Il devient Carbone et crée sa propre identité artistique. Il aborde la musique en y intégrant des instruments traditionnels à des « samples » et sons synthétiques.
Carbone n'est pas uniquement un rappeur traditionnel, il s'inspire d'une culture « Hip hop, Reggae » et se veut plus social et conscient.
C'est en 2006 que Carbone sort son premier « maxi » intitulé du « négatif au positif » et crée un projet d'échange culturel entre des groupes de rap du Luxembourg et de la Belgique autour du thème «Entre 2 Cultures». Il participe également en tant qu'animateur d'atelier à un projet d'échange entre 6 pays d'Europe.
Dans le futur, Carbone envisage de faire un album solo et d'y regrouper toute son expérience musicale artistique, culturelle et sociale…

S.K.

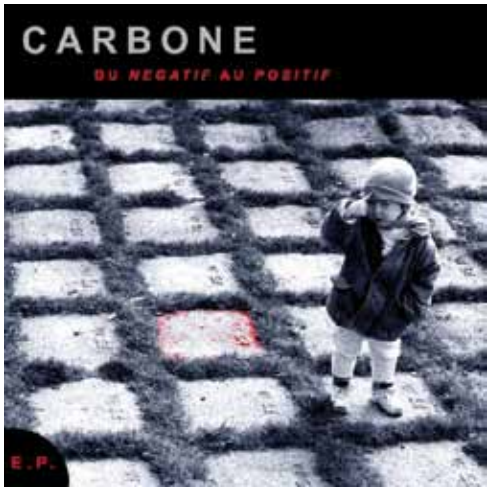

http://www.myspace.com/carboneohm8

2009 : Bilan très positif pour notre réseau des bibliothèques

Les bibliothèques de notre commune prêtent les ouvrages nécessaires à votre apprentissage, votre épanouissement personnel ou vos loisirs. Vous pouvez aussi vous tenir informés de l'actualité grâce aux quotidiens et périodiques ou encore surfer sur Internet. Le prêt de livres et de revues ainsi que l'accès à Internet sont gratuits, seuls les adultes doivent s'acquitter d'une cotisation annuelle de 2,50 €.

Une bibliothèque qui sort de ses murs…

Les bibliothécaires, avec le soutien de l'Administration communale, mettent également en place de nombreuses animations pour tous les âges : des plus petits (0-3 ans) avec des heures du conte à la bibliothèque pivot et dans les crèches et garderies, aux plus grands avec des échanges autour d'un thème («P'tits déj' littéraires») ou d'un ouvrage lu collégialement («Rendez-vous lecture»), en passant par les enfants avec des animations saisonnières et les adolescents auxquels elles proposent notamment des tables de jeux coopératifs et bientôt un club de lecture.

Afin de diversifier au mieux leurs activités, elles mettent en place des partenariats avec le service de l'Enseignement et diverses associations comme l'A.M.O. «Ecoutons les jeunes» ou «La Maison des Berlurons». Ainsi, elles proposent aux établissements scolaires de l'entité, tous réseaux confondus, des animations «à la carte» et un contrat-lecture. En 2009, les élèves ont eu l'occasion d'apprécier des spectacles des Jeunesses musicales. Les jeunes ados ont pu s'initier à la photographie et au fonctionnement démocratique de notre société.

Dans le cadre de l'opération «Je lis dans ma commune» 2009, les élèves du cours d'alphabétisation ont imaginé un conte.

Ces partenariats ont permis à la bibliothèque de sortir de ses murs pour une balade contée dans les rues de Horion-Hozémont ou d'occuper le parc du C.P.A.S. pour des contes coquins et de pallier l'exiguïté des locaux en accueillant des lectures de théâtre contemporain pour les adultes et des spectacles pour les petits (6 mois - 4 ans), «Pépin de pomme» et «La Bassine, sons d'histoires» dans les écoles communales.

Ces initiatives ont permis au réseau des bibliothèques de Grâce-Hollogne de se développer et d'augmenter significativement son nombre d'usagers.

A vos agendas :

- Tous les premiers samedis du mois de 9 heures 30 à 10 heures, heure du conte pour les 0 - 3 ans ;
- Tous les troisièmes jeudis du mois à 19 heures, le rendez-vous lecture ;
- Le vendredi 2 avril à 20 heures, soirée jeux de société pour adultes et ados ;
- Le jeudi 8 avril de 14 à 16 heures, heure du conte de Pâques pour les 5 - 8 ans ;
- Du 16 au 25 avril, «Je lis dans ma commune» : Grâce-Hollogne en part'AGES ;
- Le mercredi 28 avril, de 14 à 17 heures, excursion à la Maison des Terrils ;
- Un samedi d'avril à déterminer, P'tit déj littéraire : Nous espérons la venue d'un auteur belge : Armel Job ;
- Le samedi 26 juin à partir de 10 heures 30, P'tit déj littéraire : Dans ma valise, je mets… les nouveaux romans d'été ;
- En juillet et en août, stages d'été pour enfants et jeunes ados.

La plupart de ces animations sont gratuites mais se font sur inscription.

A noter : la mise en place d'un RES «réseau d'échanges de savoirs»…

Le RES est un tremplin pour partager, sous forme d'ateliers, nos talents et nos connaissances. C'est un endroit pour découvrir, apprendre et échanger dans la solidarité ! Concrètement, vous pourrez participer à des ateliers et/ou en proposer, mais aussi vous investir dans l'organisation du RES si le cœur vous en dit!

F.M.

Coordonnées :

Les bibliothécaires : Fabienne MEUL, Anne-Sophie GRARD, Sabine PESTIAUX
Bibliothèque Pivot - Rue des Alliés, 33
Tél. 04 239 69 29
E-mail info@bibli-grace-hollogne.be
http://www.bibli-grace-hollogne.be

MONS-CROTTEUX... MONS-LEZ-LIEGE

Il est de coutume, depuis la fusion des communes en 1977, de dire que Grâce-Hollogne est composé de cinq anciennes communes… C'est oublier qu'une petite partie de Mons-lez-Liège a aussi été incorporée à Grâce-Hollogne : le quartier de Crotteux.

Mons-lez-Liège

Martin Wildéria, secrétaire communal de Mons-lez-Liège de 1963 à 1976, nous éclaire sur l'origine de ce quartier : *C'est en 1796 que l'Administration française du département de l'Ourthe a décidé de créer une nouvelle commune en fusionnant Mons et Crotteux, sous l'appellation de Mons-Crotteux. En 1925, s'il convient de noter qu'aucune modification territoriale n'est intervenue, Mons-Crotteux aura changé de dénomination pour être convertie en Mons-lez-Liège, avec comme motif son appartenance à la province de Liège et pour la différencier de Mons-en-Hainaut. Il convient de rappeler que la commune de Mons-lez-Liège était, avant fusion des communes, composée de trois agglomérations : Mons, Crotteux et Souxhon. Ces trois agglomérations étaient composées de plusieurs hameaux, à savoir Mons Village, Souxhon, Rosart, Ruy et Crotteux.*

Crotteux, Crotoir, Croteveaux…et Crotteusiens

Feu Léon Humblet, ancien membre de la Commission historique de Grâce-Hollogne, dans son ouvrage *Mons-Lez-Liège en images* (tome 1, s.l., s.d., p.13), écrit qu'*en 1395 on relève le nom de Crotoir et en 1478, celui de Croteveaux.*

Crotteux, agglomération du nord de la commune formée par une vallée encaissée entre deux collines hors desquelles coulaient plusieurs sources qui formaient un terrain marécageux que l'on surnommait jusqu'en 1900 les « seurs prés » , autrement dit les prairies acides et aigres. La végétation était désordonnée et impropre à la culture. Celui qui s'aventurait dans cette fange en ressortait « Crotté ».

Jean Géradon, membre de la commission historique de Flémalle donne, dans l'ouvrage sur *Mons-lez-Liège*. Ses villages, (s.l., [1994], p. 86), l'information suivante : *Les habitants de Crotteux étaient nommés les Crotteusiens.*

L'anecdote qui relate l'origine étymologique de Crotteux est tout aussi savoureuse que celle de Léon Humblet : *Les habitants de Crotteux devaient pour se rendre à Hollogne soit emprunter la rue Busquet, continuer par « li paz è dè bwèset » arriver au pied du Champ Pillé… pouvaient-ils dans ces conditions se présenter dans le Tirogne ou dans le Vinâve, autrement que « croté ».*

C'est d'ailleurs par ce surnom que les hollognois les saluaient «vochal les crotés d'Crotteux ». A quoi nos crotteusiens qui avaient la langue bien pendue répliquaient « Esse la Mahèti ». Le ruisseau qui arrivait dans le Tirogne permettait ce facile jeu de mot.

D.D.

Tous nos remerciements à Messieurs Martin Wildéria et Philippe Gémis.

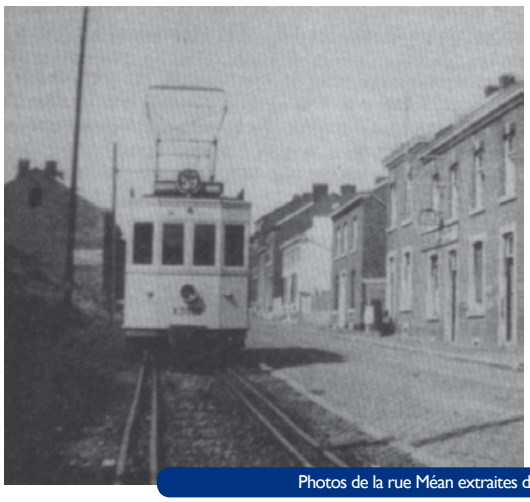

Photos de la rue Méan extraites de Grâce-Hollogne, hier ... et aujourd'hui.

« Grâce-Hollogne, hier… et aujourd'hui »

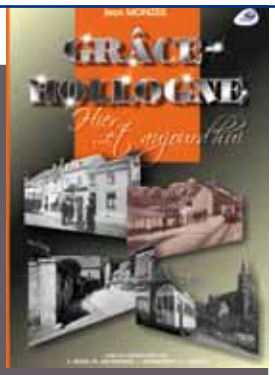

Par Jean Monzée, avec la collaboration de Sinibaldo Basile, Philippe Decharneux, Jean Grimbérieux et Jean Moors

Le recueil de vues anciennes de la commune, édité par la Commission historique de Grâce-Hollogne, est disponible en téléphonant au 0477 63 21 18 (19 € hors frais d'envoi).

Le 16e squadron d'hélicoptères multirôles disparaît : une réelle perte pour notre Commune …

C'est une émouvante cérémonie d'adieux qui s'est déroulée, le 11 décembre dernier, sur la place du Pérou en présence des autorités militaires et communales. L'escadrille (ou squadron), parrainée par notre administration, depuis 1995, est définitivement dissoute après 56 ans au service de la Nation. Elle laissera une trace de choix dans l'histoire militaire mais aussi dans la mémoire de Grâce-Hollogne.

56 ans au service de la Nation

La 16e Escadrille Air O.P. est née en septembre 1953. Elle est dénommée 16e Escadrille d'Aviation Légère en 1959. Volant jusque là sur des avions de types Auster MK VI et Piper Club L-18C, c'est également cette année là qu'elle se verra attribuer les trois premiers hélicoptères Alouette II commandés par l'Aviation Légère. Elle travaillera aussi avec des avions Dornier Do 27J2, puis avec des Britten-Norman Islander 2A-21 et des hélicoptères Agusta A 109BA. Parmi les faits marquants de son histoire, signalons qu'elle accueillera, en 1994, le premier pilote féminin de l'Aviation Légère, le premier sergent aviateur Christel Struyven. La 16e Escadrille participera ainsi à de nombreuses missions nationales et internationales. Le Groupe de vol du Wing Heli, dont elle fait partie, était composé jusqu'ici de 3 escadrilles opérationnelles : les 16e, le 17e et 18e Squadrons. Suite à la grande réorganisation des Forces armées belges, entamée par le ministre de la Défense, le groupe est restructuré en 2 escadrilles. La 16e, devenue 16e Escadrille d'Hélicoptères multirôles, est dissoute et son personnel ainsi que le matériel sont, dorénavant, répartis entre les 17e et 18e Squadrons.

Le parrainage

Le 1er septembre 1995, le 16e Bataillon d'Hélicoptères de Liaison quitte les installations de l'aérodrome de Butzweilerhof pour rejoindre le groupement d'Aviation Légère à Bierset. Rapidement, les nouveaux arrivants s'attachent à gagner la confiance et le respect des autorités locales et de la population.

L'idée et le projet de parrainage sont nés lors de la journée de l'Aviation Légère, le 16 octobre 1997, alors que notre bourgmestre est invité à participer à son premier vol en A109 et en Alouette… L'année suivante, les liens amicaux entre notre commune et le 16e Bataillon sont officialisés dans une Charte de parrainage remise au Major Aviateur Christian de Raikem par notre bourgmestre Maurice Mottard. Durant les 11 dernières années, des contacts fréquents et chaleureux ont été maintenus et entretenus notamment lors de manifestations telles que le 50e anniversaire de la création du 16e Bataillon organisé sur le site du Cinquantenaire à Bruxelles organisé en 2003 et le 10e anniversaire du parrainage.

Lors de l'arrivée des nouveaux hélicoptères NH90, le dernier commandant du 16e, le Major Aviateur Marc Raets rêve de le voir, un jour, renaître ! Quoi qu'il advienne, la Charte de parrainage exposée dans la salle du Conseil communal et la pale remise par le Major à l'occasion du 10e anniversaire qui est présentée dans l'escalier de l'Hôtel communal perpétueront le souvenir de « notre » 16e Bataillon.

Comme le soulignait notre bourgmestre lors de son discours, il ne nous reste plus qu'à souhaiter un bon vol à l'ancien personnel du 16e …

D.D.

Les 50 musiciens de la Musique Royale des Guides

L'étendard

La 16e escadrille

Passage des troupes en revue

Remise d'un souvenir au bourgmestre

110 bougies pour la Royale Société Colombophile « La Pigeonne »

Cela fait 110 ans maintenant que l'art d'élever et de faire concourir les pigeons voyageurs est pratiqué par des amateurs de cette société. Aujourd'hui, « La Pigeonne » est bien plus qu'une société de colombophilie, elle peut se féliciter d'être devenue un des piliers et un moteur du monde associatif de Grâce-Hollogne !

Après autant d'années, la devise des premières heures « Loyauté, Economie, Cordialité » est toujours aussi vivace au sein de la société, l'une des plus anciennes de la Province. Serait-ce l'un des secrets de sa pérennité ?
Alors que le monde international de la colombophilie déplore le désintérêt des nouvelles générations pour ce sport relativement méconnu, notre société locale a rassemblé, en février dernier, un nombre impressionnant de participants aux différentes activités organisées à l'occasion de son anniversaire. Il faut bien avouer que l'enthousiasme et l'investissement du président égalent sa passion pour les pigeons. D'ailleurs, février 2010 coïncidait aussi avec les 60 ans de pratique de la colombophilie et les 25 ans de présidence de Monsieur Félix Decaigny. Une ténacité et une longévité que notre bourgmestre a tenu à souligner lors du discours inaugural des festivités.

A l'instar des festivités organisées pour le centenaire et le 105e anniversaire *, la Société a proposé un programme d'activités des plus variées, toutes couronnées d'un beau succès. Une exposition d'œuvre d'artistes locaux aux styles variés, accompagnée d'un émouvant hommage à feu Gilles Wéry, a été présentée dans la salle du Collège de l'Hôtel communal. On pouvait y découvrir les peintures de Martine Fanara, Josiane Mambourg, Gisèle Louis, Marcelle Petit, Liliane Turco et les gravures sur verre d'Annick Guisset. S'ensuivit une conférence sur les maladies de nos pigeons dispensée par Monsieur Charlier, professeur en médecine vétérinaire à l'Université de Liège, une grande vente de pigeons au profit de l'association et une soirée de détente et de rire avec Marc Herman, dans « LE 5e STUUÛT », salle des Lilas ; une occasion pour l'humoriste de lancer quelques boutades et jeux de mots à son ami Félix, le chat parmi les pigeons…

Comme de coutume, les manifestations se sont clôturées par un grand banquet au cours duquel des médailles ont été remises aux plus anciens colombophiles de l'association.

Manifestement, en 110 ans, « La Pigeonne » n'a pas pris une ride !

D.D.

Succès pour Marc Herman dans «Le Stuuût» salle des Lilas

Inauguration de l'exposition

Les médaillés

M. Decaigny met à l'honneur les bénévoles

*Voir articles des magazines n° 1, *Grâce-Hollogne 2000*, p. 4 ; n°17, *Grâce-Hollogne 2004*, p. 6 et n°21, *Grâce-Hollogne 2005*, p. 4-5.

JC PNEUS ça roule...

Installée dans notre parc d'activité économique depuis le 9 décembre 2009, JC PNEUS est une toute nouvelle entreprise familiale spécialisée dans le montage de pneus et la mécanique générale. Elle emploie actuellement 4 personnes dont les deux co-gérants, Jean et Cédric Delhaes.

L'entreprise a obtenu la confiance du distributeur en pneumatiques leader en Europe POINT S pour coopérer sur le marché et connaît depuis 2 mois un accroissement d'activité certain.

Après 5 ans, les nouvelles installations de JC PNEUS ont vu le jour sur le terrain acquis il y a une quinzaine d'années par la famille. La construction ainsi que la conception du nouveau bâtiment et des différents composants ont été réalisées par Monsieur Delhaes et son fils, qui ont collaboré durant plusieurs années pour concrétiser leur projet.

L'expérience et la jeunesse des co-gérants alliés à une équipe de qualité, permettent à l'entreprise de se développer et de répondre à une demande de plus en plus grande et exigeante. Le démarage est plus qu'encourageant, JC PNEUS accueille journellement entre dix et trente clients, ce qui laisse évidemment présager un avenir fructueux.

L'entreprise JC PNEUS démontre que notre commune est, une fois de plus, un très bon choix pour des projets ambitieux et prometteurs.

A.R.

Parc d'activité économique
Rue de l'Expansion, 14 A - 4460 Grâce-Hollogne.
Tél. 04 365 79 29 - Fax 04 371 92 90
info.jcpneus@gmail.com
Ouverture :
du lundi au vendredi : 7 à 19 heures
samedi : de 9 à 16 heures

LIEGE AIRPORT

venez fêter les 20 ans de l'aéroport de Liège

Je vous parle d'un temps que les moins de vingt ans peuvent connaître ! Même si il y a vingt ans, c'était un peu la bohème, l'aéroport de Liège réunit aujourd'hui les générations. Les moins jeunes, ceux qui ont osé ce pari un peu fou de créer l'aéroport, et les plus jeunes qui, aujourd'hui, y travaillent, y transitent pour leurs vacances.
Tous les Liégeois et les Liégeoises connaissent *LIEGE AIRPORT* et peuvent en être fiers.

Oh, tout n'a pas été facile et les avions n'ont pas atterri sur un long fleuve tranquille de bitume ! Dégager les moyens financiers, constituer l'équipe, développer les services, attirer des compagnies, mettre en oeuvre les mesures en faveur des riverains, etc., soit autant de défis relevés au fil des années.

Alors, entre le 30 avril 1990 – date officielle de création de la SAB (Société de développement et de promotion de l'Aéroport de Bierset) – et aujourd'hui, il y a 20 ans de passion, d'espoirs, de débats, de travail. Arrêt sur image : **ce dimanche 9 mai de 10 à 17 heures, *LIEGE AIRPORT* vous invite à faire la fête**. Vous pourrez découvrir le 1er aéroport cargo de Belgique (8e au plan européen !), le magnifique terminal passagers, un pôle de développement régional qui a créé 10.000 emplois directs et indirects.
Dès 10 heures, l'aéroport sera ouvert au grand public. Les nombreuses entreprises présentes sur le site de *LIEGE AIRPORT* ouvriront leurs portes. Vous pourrez découvrir comment les marchandises sont chargées à bord des avions, voir l'intérieur d'un avion cargo ! De nombreuses animations sont prévues à votre attention (vols d'initiation en hélicoptère et dans les avions de tourisme, présentation des différentes sociétés partenaires et des destinations de vacances, concours avec des voyages à gagner, des livres, des sacs de voyage…). Les enfants pourront s'amuser grâce à des animations adaptées.

La RTBF animera cette journée conviviale qui se terminera par un grand concert gratuit organisé sur le tarmac de l'aéroport.
Venez nombreux !

www.liegeairport.com

Modèle de réussite, Vincent Cacciatore met son expérience au service des jeunes entrepreneurs

Souvenez-vous, il y a 10 ans, votre magazine communal relatait l'ascension fulgurante de la petite entreprise d'électricité générale créée par Vincent Cacciatore et son installation dans le parc d'activités. E.C.V. a fêté ses 25 ans d'existence l'année dernière. Qu'est-elle devenue aujourd'hui * ?

La particularité de cette société active dans le domaine de l'électricité industrielle est de prendre en charge les projets dès leur conception. Dès qu'elle reçoit une commande, elle analyse le projet, réalise les tableaux en atelier, effectue la mise en place sur le chantier, procède à la mise en service et assure la maintenance partout dans le monde : de Jemeppe (Arcelor Mittal) à Kinshasa (BESIX) en passant par le Chili (Orafti)…

C'est sans doute grâce à ce service clé sur porte et le souci de qualité totale (reconnue par la délivrance du certificat ISO 9001 et du certificat VCA) qu'E.C.V. connaît une véritable *success story.*

En 2003, le groupe international Eiffage s'intéresse à la «petite» société née à Grâce-Hollogne et propose son rachat.
Vincent Cacciatore ne résiste pas à cette intéressante proposition mais conserve le management d'E.C.V.

Aujourd'hui, l'entreprise emploie 80 personnes pour un chiffre d'affaires de plus de 14.000.000 € en 2008. En pleine crise économique, E.C.V. a mené une politique volontariste pour continuer à donner du travail à ses équipes. Un pari réussi au vu des contrats décrochés à l'étranger en 2009 : CMI Métallurgie en Italie (105.000 €), CMI ENERGY en Syrie (600.000 €), ProfilArbed Arcelor Mittal au Grand Duché de Luxembourg (305.000 €), New Lachaussée en Espagne et en Ukraine (70.000 € chacun), GPS au Rwanda (950.000 €), BESIX au Cameroun (630.000 €) et enfin avec DELMAS au Cameroun également (710.000 €).

Plus proche de nous, c'est E.C.V. qui a été choisie par l'intercommunale Intradel dans le cadre du chantier de sa nouvelle usine de valorisation des déchets (Uvelia) afin d'assurer la gestion technique du projet, les études et la fabrication des tableaux électriques, le tout pour un montant de 7.000.000 €.

Et, c'est encore E.C.V. qui vient de décrocher un contrat de 25.000.000 € avec CMI ENERGY pour travailler à l'instrumentation de 3 nouvelles chaudières TGV en France. Une commande qui représente 33.000 heures de travail et dont les travaux devraient débuter au printemps prochain.

Mais Vincent Cacciatore ne s'arrête pas là : fort d'une expérience allant de la gestion d'une petite entreprise jusqu'à l'organisation d'une multinationale et désireux de la mettre au profit de jeunes entrepreneurs, il vient de fonder AM-Invest, société de consultance et de gestion également active dans le domaine de l'investissement. Grâce à une équipe d'experts, elle a pour objectif l'accompagnement des clients dans le développement et la réalisation de leur projet et ce, sous diverses formes : aide au processus de décision, apport en capital, mise à disposition d'un réseau commercial, aide à la gestion journalière et apport d'expertise. Les clients visés par l'entreprise sont des porteurs de projet innovants dans le domaine des nouvelles technologies (énergie, informatique,…). Fidèle et fier de ses origines, il s'engage à accorder une attention toute particulière aux projets émanant de jeunes de notre commune.

Il semble qu'une fois encore, Vincent Cacciatore mise sur sa particularité d'ensemblier pour réussir…

B.B.

ECV
Rue du Travail, 5 • 4460 Grâce-Hollogne
Tél. & Fax 085 71 39 35
GSM 0475 69 81 22
E-mail vcacciatore@am-invest.be
www.ecv-sa.be

AM Advisor Management Investment
Rue du Goria, 21 • 4210 Oteppe
Tél. & Fax 085 71 39 35
GSM 0475 69 81 22
E-mail vcacciatore@am-invest.be
www.am-invest.be